

SNUEP-FSU
le seul-syndicat
spécifique des PLP
Supplément n° 57

SNUEP -f.s.u.

d'autres couleurs pour l'enseignement professionnel

12, rue Cabanis 75014 Paris
tel: 01 45 65 02 56 - fax: 01 45 65 06 09
courriel:snuép.national@wanadoo.fr
site:www.snuép.com

POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL SYNDICAL QUI DÉFENDE RÉELLEMENT LES PLP

Le SNUEP-FSU créé dans la FSU, 1^{ère} fédération de l'Education Nationale, s'inscrit dans un syndicalisme revendicatif. Il syndique les non titulaires et les titulaires, professeurs de l'enseignement professionnel (PLP) et les conseillers principaux d'éducation (CPE). Il a pour vocation la défense de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire.

Le SNUEP-FSU refuse les compromissions avec un gouvernement qui prône avant tout la rigueur budgétaire, la dévalorisation de la Fonction Publique et de ses missions, le délestage vers l'apprentissage, et dégrade systématiquement les conditions d'exercice du métier de plus en plus difficiles pour les collègues.

Le SNUEP-FSU revendique des pratiques syndicales éthiques et responsables. Il défend la nécessité pour les responsables syndicaux de toujours exercer une partie de leur service consacrée à l'enseignement ou aux tâches d'éducation. Ainsi, les responsables syndicaux ne sont pas déconnectés de la réalité de terrain : aucune décharge de service ne peut excéder les 2/3 du temps de travail.

Par ailleurs, le SNUEP-FSU ne verse aucune indemnité forfaitaire à ses responsables. L'argent des adhérent-e-s ne sert pas à augmenter le salaire des représentants du syndicat, car ce genre de pratiques discrédite le syndicalisme en général.

Le SNUEP-FSU est implanté dans les LP, SEGPA et EREA grâce à ses militant-e-s bénévoles qui dispensent soutien, aide et expertise syndicale, au jour le jour avec les équipes pédagogiques et éducatives.

Le SNUEP-FSU défend le fait que les cotisations des adhérent-e-s soient intégralement au service des personnels d'enseignement et d'éducation de la voie professionnelle. Le SNUEP-FSU vit exclusivement grâce aux cotisations des adhérent-e-s et aux décharges ministérielles liées aux élections professionnelles. Il bénéficie aussi de la synergie fédérale de la FSU.

Le SNUEP-FSU dénonce aujourd'hui le discrédit du syndicalisme qu'implique dans d'autres organisations syndicales l'indemnisation de responsables avec les cotisations des syndiqué-e-s, et considère que certains fonctionnements, aujourd'hui sous les feux des projecteurs, entre les mains de la justice, sont préjudiciables au syndicalisme.



LE SNUEP A FAIT LE CHOIX DE LA FSU

Parce que la FSU est une fédération de syndicats nationaux et que sa force repose dans la représentativité de ses syndicats dans leur champ professionnel spécifique, au plus près des personnels et de leurs métiers. Aussi aucun responsable académique ou national n'a de décharge de service complète. Ils sont tous face à des classes.

Parce que la FSU recherche la synthèse en se nourrissant des analyses de ses différents syndicats, élaborées dans leur champ de syndicalisation spécifique, ce qui permet de construire des mandats communs et d'être force de proposition.

Parce que la FSU promeut un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant et pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels qu'elle regroupe. Ainsi elle œuvre à articuler les revendications des divers métiers dans une perspective de transformation sociale, dans le souci d'impulser des mouvements revendicatifs majoritaires afin de pouvoir négocier et obtenir satisfaction en s'appuyant sur des rapports de forces.

C'est la première fédération de la fonction publique d'État et c'est une force incontournable pour les divers gouvernements. Elle reconnaît le SNUEP comme le syndicat spécifique de l'enseignement professionnel public et laïque.

La FSU nous associe systématiquement aux délégations et groupes de travail tant sur le statut ou le métier d'enseignant, que sur les diverses réformes de l'Education nationale ou de la fonction publique. Ainsi le SNUEP a des représentants qui siègent aux CTPM (Comité technique paritaire national) pour traiter entre autres du statut des PLP, au Conseil Supérieur de l'Education nationale (nouveaux diplômés, référentiels, évaluations...), au C.I.C et aux C.P.C (comité interprofessionnel consultatif et commission professionnelle consultatif pour émettre un avis sur la création et l'actualisation des nouveaux diplômés) au Comité Hygiène et Sécurité et dans tous les CTP académiques (suppressions de postes, horaires...), aux Conseils académiques de l'Education Nationale pour traiter, en

lien avec la Région, des ouvertures ou fermetures de sections, des constructions et rénovations de lycées ainsi que dans les instances régionales ... Dans toutes ces instances, le SNUEP guide la délégation FSU sur tous les sujets en rapport avec l'enseignement professionnel public, champ de son activité.



Tri social et apprentissage

Malgré la demande sociale de formation des jeunes, le gouvernement impose une politique élitiste qui accentue les inégalités et le tri social. Les diverses réformes, ou plans, ont des répercussions sur la scolarisation des plus jeunes, les renvoient vers l'apprentissage et tous les dispositifs mis en place dans les régions. Le SNUEP-FSU est contre ces politiques de renoncement de la réussite de tous au sein de l'École publique et laïque.

L'apprentissage apparaît comme la panacée aussi bien pour l'Etat qui fait ainsi des économies, que par les régions qui reprennent un poids dans la formation et pensent ainsi résoudre les problèmes d'insertion des jeunes. Personne ne dit que l'insertion rapide au niveau pré bac n'est pas un gage d'insertion pérenne, ni même de possibilité de formation future. Les études du CEREQ ou de l'INSEE disent même l'inverse. **Ces politiques sont avant tout économiques et idéologiques.**

L'État veut aussi nous vendre le « mixage » tant des publics que des formations en étendant les dispositifs de formation continue pour les jeunes de 16 ans. Le lycée des métiers qui permet une mise en concurrence des voies de qualification garde toujours les faveurs de nos gouvernants. **Le SNUEP-FSU est fermement opposé au lycée des métiers** qui facilite le développement de l'apprentissage à l'intérieur des LP en vidant les sections sous statut scolaire.



LE SNUEP A LUTTÉ CONTRE LA GÉNÉRALISATION DU BAC PRO EN 3 ANS

Parce que la généralisation du Bac Pro 3 ans participe à la destruction de la formation initiale publique au profit de l'apprentissage patronal...

Le SNUEP-FSU dès le début a dénoncé les dangers du Bac Pro 3 ans.

Le SNUEP-FSU avec sa Fédération, les PLP, les CPE et les contractuels s'est opposé à cette réforme.

Le SNUEP-FSU n'a cessé de dénoncer la généralisation « aux forcés » du bac pro en 3 ans.

Le SNUEP-FSU continue de s'opposer avec force à cette réforme avant tout dictée par le dogme libéral du « toujours faire mieux avec moins » qui s'inscrit dans le cadre de la RGPP (révision général des politiques publiques) pour permettre la suppression massive de postes de PLP.

Le SNUEP-FSU a dénoncé la complaisance du snetaa et du sgen cfdt qui ont signé en 2008 le protocole de discussion et cogéré avec X. Darcos puis avec L. Chatel, la mise en place de la « réforme » du BAC PRO 3 ans, en dépit de l'opposition quasi unanime des personnels et des professionnels, ainsi que de nombreux institutionnels !

Ces organisations portent une très lourde responsabilité.

En LP, SEP ou EREA, chaque PLP peut constater que le Bac Pro 3 ans porté par le Ministère avec le snetaa et le sgen c'est :

- une diminution de l'offre de formation pour les élèves ;
- la suppression du BEP pourtant reconnu par beaucoup de branches professionnelles et véritable passerelle pour de nombreux jeunes vers un niveau V

de qualification.

- la fermeture de postes pour les collègues ;
- la mise en compétition des établissements, des filières de formation, des disciplines et des enseignants ;
- la transformation du cœur de notre métier par la transformation des contenus de programmes et de leur mode d'évaluation.
- la dévalorisation des diplômes ;
- la dégradation et l'alourdissement de nos charges de travail avec la mise en place presque systématique du contrôle en cours de formation (CCF).

Dépêche AFP du 29 avril 2010

Un syndicat de l'enseignement professionnel accusé de dérives financières

Plusieurs ex-responsables académiques du syndicat Snetaa-Eil (...) accusent la direction de « graves dérives financières », des accusations qui ne reposent sur aucun élément de « véracité », a répondu le secrétaire général.

Dix ex-responsables académiques du syndicat ont mis en cause « la perception de sommes importantes, mensuelles et constantes, allant de 1 200 à 1 800 euros, prises indûment sur les cotisations des adhérents par les secrétaires nationaux », dans un communiqué commun.

Ils contestent également « des dépenses inconsidérées lors de multiples déplacements en classe affaires vers l'outre-mer », ce alors que, selon eux, le compte d'exploitation du syndicat fait apparaître un « déficit total de 492.437 euros en trois ans ». (...)

Pour un projet ambitieux pour l'enseignement professionnel public

Le SNUEP-FSU est porteur d'autres propositions pour l'accueil et la réussite de tous les jeunes. Ainsi, c'est l'ensemble des trois voies de formation qu'il faut repenser tout en ayant le souci de conserver la spécificité de chacune d'entre elles. De réelles passerelles doivent être développées qui n'enferment pas les élèves dans une voie : elles doivent leur permettre de se

réorienter en fonction de leur goût, de leur projet personnel et professionnel.

Il faut donner les moyens à l'École de faire réussir tous les jeunes et notamment les plus éloignés de la culture scolaire. L'école doit répondre aux difficultés scolaires et permettre une élévation du niveau de qualification de tous

Directrice de la publication : Marie-Caroline Guérin - N° CP : 1213 S 05844 – ISSN : 1762-2808 - Collaboratif : Jean Sébastien Bélorgey
PAO : ASTEC, nicole.cocard@wanadoo.fr – Illustrations : Philippe Tastet, Gérard Rumeau (photo une) –
Relecture : Bernard Berger, Isabelle Lauffenburger – Imprimerie : S I E P, Bois-le-Roi



POUR UN SYNDICALISME FORT AVEC LE **SNUEP-FSU**

De bonnes raisons de se syndiquer au SNUEP-FSU

Parce que tout au long de votre carrière, vous pouvez rencontrer des difficultés concernant vos droits, vos promotions, vos mutations...

Le SNUEP-FSU est un outil indispensable de défense individuelle.

Parce que l'existence d'un Service Public d'Education de qualité est périodiquement remise en cause par une volonté de rentabilisation...

Le SNUEP-FSU agit pour la défense et la promotion de l'Enseignement Professionnel Public.

Parce que toutes les difficultés d'une société en crise (chômage, exclusions, racismes, violence...) se répercutent aussi dans nos classes...

Le SNUEP-FSU participe aux mouvements sociaux.

Parce que, quel que soit le gouvernement, nous assistons régulièrement à des tentatives de remise en question de nos statuts, de nos acquis...

Le SNUEP-FSU est un outil de défense collective.

Parce que l'école publique doit évoluer, se transformer pour faire face aux défis de l'avenir...

Le SNUEP-FSU impulse la réflexion et le débat, dans et hors de la profession, sur la qualité du service public et la transformation de l'école.

Parce que le syndicalisme démocratique et indépendant suppose le débat et la réflexion commune...

Le SNUEP-FSU vous informe au travers de sa presse académique et nationale

Que fait le syndicat ?

Faire face à l'administration, exiger la transparence, combattre l'autoritarisme, garantir l'égalité de traitement, défendre individuellement tous les collègues, syndiqués ou non, conseiller sur les mesures de carte scolaire, accompagner l'affectation des TZR, etc : le **SNUEP-FSU agit pour vous, PLP et CPE de l'enseignement professionnel public.**

Construit avec les PLP et CPE de l'enseignement professionnel public, le SNUEP-FSU :

- informe l'ensemble des personnels
- réfléchit et agit dans le cadre de ses mandats
- Intervient pour défendre chacune et chacun au quotidien, au lycée et dans toutes les instances,
- Contribue à mettre en place un projet syndical qui organise l'action en recherchant l'unité la plus large avec l'Inter-syndicale de l'enseignement professionnel, avec la FSU (1^{ère} fédération de l'EN) et ses syndicats nationaux.

AUJOURD'HUI, JE ME SYNDIQUE

POUR apporter ma contribution à la construction de l'outil syndical, pour agir et pour peser sur l'avenir

POUR construire le syndicat majoritaire dont a besoin aujourd'hui la profession, sur des mandats élaborés démocratiquement

POUR donner à toute la profession les moyens de se défendre et d'avancer

POUR exiger collectivement un enseignement professionnel public de qualité

ET VOUS ?

Êtes-vous :



Seul(e)

ou

bien
accompagné(e) ?

Ne restez pas
isolé(e)
Syndiquez-vous
au



Le SNUEP-FSU est une organisation syndicale au plus près des collègues

Tous les responsables enseignent : ils ont une part de service à effectuer dans leur établissement. Ils tiennent à rester proche de la réalité quotidienne de la profession. Aucun responsable et aucun militant ne perçoit d'indemnités.

Mais le SNUEP-FSU ne vit que grâce aux cotisations des adhérent-e-s, son unique source de financement

Il défend toute la profession, prend le temps d'accompagner vos démarches, de régler les litiges auprès de l'administration.

Il finance ses publications et tous les frais afférents au fonctionnement (poste, matériel, téléphone...) pour la défense des personnels.

